

# PROCÈS VERBAUX

SAISON 2019-2020



## JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

PV N°20 - publié le 02 janvier 2020



# District Drôme Ardèche de Football

## Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°18

REUNION du 26 et 30 Décembre 2019

**Président :** DJEDOU Djamel

**Présents :** Éric THIVOLLE, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU. Bernard DELORME.

[competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr)

LA COMMISSION VOUS SOUHAITE A TOUS ET A TOUTES D'EXCELLENTE FÊTES DE FIN D'ANNEE

### A L'ATTENTION DES CLUBS

**MATCHS REMIS POUR CAUSE DE TERRAINS IMPRATICABLE, LES CLUBS SONT INVITES A SE REPORTER AUX ARTICLES 72.2 DES REGLEMENTS SPORTIFS DU DISTRICT (PAGE 91 DE L'ANNUAIRE). LA COMMISSION SE RESERVE LE DROIT DE DONNER MATCH PERDU AUX CLUBS RECEVANTS QUI N'AURONT PAS FOURNIES LES PREUVES ECRITES RELATIVES A LA RECHERCHE DE SOLUTIONS (TERRAINS DE REPLI OU INVERSION DE RENCONTRES).**

**Les conditions atmosphériques de ces derniers temps ont fortement perturbées le déroulement des rencontres, aussi si une situation similaires devait se reproduire, la commission demande aux Clubs de tout mettre en œuvre pour les rencontres aient lieu.**

**APPEL A CANDIDATURE :** Les Clubs désirant proposer leurs installations pour les parties finales des différents championnats, pour la fin de saison, sont priés de se faire connaître, en envoyant un mail sur la boîte mail « compétitions seniors », et faire acte de candidature.

**DEMANDE DE DELEGUES :** Les demandes de délégués doivent nous parvenir suffisamment à l'avance pour permettre de répondre favorablement. Le nombre de délégués n'est pas extensible aussi les demandes officielles et écrites, seront honorées en priorité.

**RAPPEL :** En cas de problème avec la FMI, prière d'en informer le District, en rédigeant un rapport de non utilisation de la FMI, qui se trouve dans les documents. Toutefois, il est impératif de faire une feuille papier à adresser au District en cas de non fonctionnement de celle-ci. **Les Clubs doivent anticiper et prévoir des feuilles de matchs vierges en cas de problème avec la FMI.**

**En cas de défaillance de la FMI, les Clubs ont obligation d'informer la commission du résultat de la rencontre par mail à l'issue de la rencontre.**

### Toutes modifications devront respecter la chronologie du point 2 ci-dessous :

2. Après entente préalable entre les clubs, toutes demandes d'avancement, d'inversion ou de changement d'horaire d'une rencontre devront obligatoirement respecter la chronologie suivante :

- Entente préalable entre les clubs (par téléphone et confirmation de la réponse par mail).

- Si les 2 clubs sont d'accord, saisie de la demande sur Footclubs par le club demandeur au plus tard 12 jours avant la date de la rencontre.

Toutes demandes faites avec d'autres moyens ne seront pas prises en compte.

**RAPPEL IMPORTANT : Les demandes de modifications de dates de rencontres doivent nous parvenir impérativement dans un délai de 12 jours avant la rencontre officielle.**

## FMI

Il apparaît que trop de feuilles de match Informatisées qui ne nous parviennent pas.

En cause principalement un mauvais paramétrage des coordonnées footclubs.

La Ligue vous a envoyé un mail vous rappelant les démarches à accomplir sur footclubs.

2<sup>ème</sup> rappel, pensez à communiquer le mot de passe des rencontres aux personnes présentes le jour du match.

**IMPORTANT FMI : Penser à échanger les mots de passe et les identifiants, avec les différents utilisateurs de la tablette FMI.**

A partir de ce jour, les clubs seront amendés pour non utilisation de la FMI. Sachez toutefois que la non utilisation répétitive de la FMI peut entraîner des retraits de points.

## CHAMPIONNAT D5 MODALITES D'ACCESSION

### **CHAMPIONNAT D5 EN 2 PHASES :**

Pour la seconde phase les poules seront composées, des 3 premières équipes de chaque poule de la première phase, ainsi que les X meilleurs 4<sup>ème</sup>, pour former 12 poules de 6 équipes.

Les autres équipes restantes de D5 disputeront le challenge D5(X poules de X équipes)

A l'issue de la seconde phase, les premiers de chaque poule accéderont au niveau D4 (en cas de désistement ou d'impossibilité d'une équipe finissant 1<sup>ère</sup> de sa poule, le second de la dite poule prendra sa place. Si les 2 équipes finissant 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> de la poule ne peuvent accéder en D4 pour une raison quelconque, une équipe de D4 sera repêchée automatiquement).

## REFERENT D1 ET D2

Responsable : MONTALBANO Stéphan

## RESPONSABLE DELEGATION et REFERENT FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE

**Avis aux Clubs :** Pensez à vérifier le logiciel FMI (nouvelle version) pour une éventuelle mise à jour.

## REFERENT D3 et D4

Responsable :

Bernard DELORME

## REFERENT D5

Responsable : André GALLICE

**La dernière journée de D5 prévue le 15 Décembre se jouera impérativement le 19 Janvier 2020.**

## COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER

Responsable: Djamel DJEDOU

Les tours de coupes de cadrage Xavier BOUVIER et René GIRAUD sont disponibles sur le site du District. Ces rencontres se dérouleront le 26 Janvier 2020.

## FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU

### **INFO** :

Vu le nombre de rencontres remises en raison des intempéries, vous devez consulter le calendrier, les dates des matches ayant changées.

## VETERANS

Responsables :

André GALLICE

Stéphan MONTALBANO

## FUTSAL

Responsable :

Stéphan MONTALBANO